Examens de dactylographie : épreuve préparatoire

Numéro d'inventaire : 2021.2.5
Auteur(s) : Association sténographique unitaire
Type de document : diplôme
Période de création : 3e quart 20e siècle
Date de création : 1952
Inscriptions :
• en-tête imprimé : Association sténographique unitaire
• date : session du 18 mai 1952
• inscription : "Extrait du procès-verbal du jury : Melle Leroy Nicole, cours complémentaire de la Ferté Macé, professeur Melle Oudin, ayant transcrit de façon satisfaisante un texte de 200 mots en quinze minutes est qualifiée pour obtenir son admission dans l'Association sténographique unitaire comme membre titulaire dans la deuxième catégorie (classe 3) dans les conditions déterminées par les statuts et règlements".
• signature : Un membre du jury / Le Président
• tampon : Association sténographique unitaire - 83, boulevard de Magenta, Paris
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Feuille imprimée en marron. Cadre ornemental. Liste de médailles françaises et européennes obtenues par l'Association.
Mesures : hauteur : 25,1 cm ; largeur : 30,2 cm
Mots-clés : Diplômes professionnels
Filière : Enseignement technique et professionnel
Cours complémentaire
Utilisation / destination : enseignement
Autres descriptions : Langue : français

ASSOCIATION STÉNOGRAPHIQUE UNITAIRE

Fondée en 1876 par Albert DELAUNAY pour la propagation du

Système PRÉVOST-DELAUNAY

Reconnue comme Établissement d'Utilité publique par Décret du 1er Avril 1899

83, Boulevard de Magenta, PARIS (10e)

Paris 1900 - MÉDAILLE D'OR ○ ○ ○
Lille 1902 - GRAND PRIX ○ ○ ○ ○ ○
Liège 1905 - MÉDAILLE D'OR ○ ○ ○
Londres 1908 - DIPLOME D'HONNEUR
Bruxelles 1910 - MÉDAILLE D'OR ○ ○
Roubaix 1911 - GRAND PRIX ○ ○ ○

Turin 1911 - DIPLOME D'HONNEUR ○
Gand 1913 - 2 GRANDS PRIX ○ ○ ○
Strasbourg 1919 - GRAND PRIX ○ ○
Bruxelles 1927 - HORS CONCOURS ○
Paris 1931 - HORS CONCOURS ○ ○ ○
Bruxelles 1935 - DIPLOME D'HONNEUR

EXAMENS DE DACTYLOGRAPHIE

ÉPREUVE PRÉPARATOIRE

Session du 18 Mai 1952

Extrait du Procès-Verbal du Jury :

Mlle Leroy Nicole

Cours complémentaire de La Ferté Macé

Professeur : Mlle Oudry

ayant transcrit de façon satisfaisante un texte de 200 mots en quinze minutes est qualifié pour obtenir son admission dans l'Association Sténographique Unitaire comme membre titulaire dans la deuxième catégorie (classe 3) dans les conditions déterminées par les statuts et règlements.

Pour ampliation

Un Membre du Jury, Le Président,

Lecalay H. Fleury